

Déclaration CFDT  
Comité d'Etablissement  
Extraordinaire PI  
25 novembre 2008

En dépit de la conjoncture internationale de crise et la situation actuelle de certaines unités de production de Belle Etoile.

La CFDT de la plateforme fait le constat suivant :

La Direction de Rhodia poursuit sa course effrénée à la réduction de frais fixes dans le seul but de satisfaire ses actionnaires et de garantir une grosse rémunération variable à ses cadres dirigeants.

La gestion de la production et des stocks sur Belle Etoile, amène à se poser bien des questions.

Le **chômage partiel** devient un moyen comme un autre de gérer le personnel.

**Presque une banalisation !!!**

Dans la période actuelle, nous avons l'impression que pour être un « véritable patron », il faut mettre les salariés au chômage partiel.

Rhodia vient de franchir un pas de plus au détriment des salariés.

Suite à vos déclarations, dans l'ensemble des médias sur votre engagement des valeurs sociales de l'entreprise, nous demandons pendant cette période imposée de chômage, la compensation pleine et entière des salaires.

Pour toutes ces raisons, la **CFDT** de PI se prononce **contre** votre projet.

**[RESPECTÉS]**

Vos élus CFDT restent à votre disposition pour toutes les questions que vous vous posez. N'hésitez pas à nous contacter?